

- Tarifs valables du 9 septembre 2019 au 4 Juillet 2020. Engagement annuel pour toutes les activités sauf l'art floral.
- Cotisation individuelle : 10€  
Cotisation familiale : 15€
- Nous acceptons les Bons Loisirs, les coupons Sports ANCV et les Chèques Vacances.
- Les tarifs sont dégressifs à partir de la 2<sup>e</sup> personne de la famille (10% sur l'activité la moins chère sauf art floral).
- **Aucun remboursement en cas d'abandon** en cours d'année.
- Paiement en 3 fois possible. Remise des chèques avant le 15/10. Dépôt en banque en octobre, décembre et février.
- Le certificat médical est obligatoire pour toutes les activités sportives.
- L'ARL n'étant pas responsable en cas d'accident corporel, nous vous conseillons de souscrire une assurance qui vous couvre en cas d'accident dont vous pouvez être victime au cours de la pratique d'une activité de l'association. (Garantie Accident de la Vie).
- Les activités ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- Un effectif minimal est nécessaire au maintien des activités.
- Les horaires des cours sont susceptibles d'être modifiés en fonction des besoins et des inscriptions.
- Certains cours pourront être annulés en raison du planning d'occupation des salles. Dans la mesure du possible, les cours seront reportés. **En raison des travaux réalisés au foyer rural de Radon, les activités se dérouleront sur d'autres lieux jusqu'à début novembre 19.**
- 1 séance gratuite « découverte » pour les adultes sauf pour l'art floral.



## PROGRAMME des ACTIVITES 2019-2020

Inscription sur place aux horaires des activités  
informations : [rymase@orange.fr](mailto:rymase@orange.fr) ou 06.29.24.46.37

**Reprise progressive des activités à partir  
du 10 septembre 2019**

**N'hésitez pas à nous contacter**

**Certaines activités se dérouleront à nouveau au foyer rural de Radon à compter du  
4 novembre 2019.**



**URGENT** : l'ARL recherche des bénévoles pour assurer la pérennité de  
l'association et des activités proposées.